



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 28 février 2011

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 01/02/2011

D - 20110086

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 28 février Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (jusqu'à 17h30), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, M. Jean-Charles PALAU, Mme Alexandra SIARRI, M. Jean Marc GAUZERE, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER (à partir de 15h50), Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Béatrice DESAIGUES (jusqu'à 17h20), Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Sylvie CAZES, Mme Martine DIEZ,

***Reconstitution d'une partie de l'offre locative sociale de la
Cité Léo Saignat. Cession d'un terrain municipal. Décision.
Autorisation.***

Mme Elizabeth TOUTON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 29 novembre 2010, vous avez validé le plan de financement relatif à l'opération CAMPUS et la constitution d'un pôle 'NEUROSCIENCES' sur le site hospitalo-universitaire de Carreire.

Dans le cadre de ce projet d'intérêt général, les emprises foncières actuellement occupées par la cité Léo Saignat (148 logements sociaux, propriété de la SA Domofrance), complètement enclavée au coeur du site hospitalo-universitaire, permettraient d'apporter une réponse optimale à un ensemble de besoins pour lesquels l'université n'a pas de solution à ce jour.

Le développement de ce projet implique donc la démolition des 148 logements sociaux existants et leur reconstitution au sein du quartier, sur des emprises déjà identifiées.

La ville de Bordeaux est propriétaire de deux parcelles cadastrées section IE n° 72 et 75, sis rue Léo Saignat, d'une superficie totale de 2083 m² environ et actuellement affecté à un usage provisoire de parc de stationnement. Sa capacité constructive a été estimée à environ 4000m² de SHON, soit environ 55 logements.

Par estimation en date du 9 juin 2010, France Domaine a fixé la valeur vénale de ce terrain à 220 €/m² SHON, soit une valeur totale de 880 000€.

Compte tenu de l'intérêt manifeste de cette emprise pour la reconstitution rapide d'une partie de l'offre locative sociale de la cité Léo Saignat, il est proposé de conclure une promesse d'achat au bénéfice de la SA DOMOFRANCE. Compte-tenu de la situation de cette parcelle, en vis à vis immédiat du CHU et du stade Chaban-Delmas, le projet devra être de qualité c'est pourquoi il fait l'objet d'un « concours d'architecture sur esquisse », conduit par Domofrance en partenariat avec la Ville.

En conséquence, il vous est proposé :

de décider :

- la cession de deux parcelles cadastrées section IE n° 72 et 75, d'une superficie de 2083 m² au bénéfice de la SA DOMOFRANCE dans le cadre de l'opération de démolition-reconstruction de la cité Léo Saignat, moyennant un prix de 880 000€,
- l'ouverture au budget en cours d'une recette de 880 000€
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la promesse d'achat à intervenir, l'acte de cession et tout documents afférents à cette opération avec la SA DOMOFRANCE.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 février 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

Mme Elizabeth TOUTON
Adjoint au Maire

